DEL 30.09.2016-080 : Subvention exceptionnelle – Urgence et post-urgence Italie.

Le mercredi 24 août, un séisme de magnitude 6.2 a frappé le centre de l'Italie. Les autorités italiennes font état de plusieurs centaines de morts et de blessés. L'épicentre du séisme se trouve à 10 km au sud-est de Norcia, dans la région de l'Ombrie à environ 150 km au nord-est de Rome. Les deux communes les plus touchées sont Accumoli (1000 habitants) et Amatrice (2500 habitants).

Le Secours populaire français est en contact avec l'association italienne ARCI qui organise la solidarité avec les populations sinistrées. Pour soutenir cette action le Secours populaire lance un appel à la solidarité auprès des communes françaises afin de répondre aux besoins qui seront précisément déterminés par leurs partenaires sur place.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 500 € au Secours populaire français.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

MAIRIE DE RANNAC (FINISTERE)

Yves ANDRE.

Reçu à la Préfecture du Finistère le 10 OCT. 2016

VILLE de BANNALEC

TI-KÊR BANALEG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2016

L'An deux mil seize, le trente septembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été donnée le vingt-trois septembre deux mil seize, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29.

Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, Mme Marie-France LE COZ, M. Guy LE SERGENT, Mme Nicole RIOUAT, M. Christophe LE ROUX, Mme Josiane ANDRÉ, M. Sylvain DUBREUIL, Mme Pascale LE BOURHIS, M. Jérôme LEMAIRE, M. Marcel JAMBOU, M. Gérard VIALE, Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ, Mme Patricia DELAVAUD, Mme Marie-Josée TOULLEC, Mme Marie-Laure FALCHIER, M. Roger CARNOT, Mme Martine PRIMA, Mme Eva COX, Mme Christelle COUTHOUIS, Mme Christelle BESSAGUET, M. Arnaud TAËRON, M. Stéphane LE PADAN, Mme Laurence ANSQUER, M. Michel LE GOFF, Mme Denise DECHERF, M. Stéphane POUPON.

Etaient absents :

M. Guy DOEUFF, excusé, qui a donné procuration à M Roger CARNOT,
M. Bruno PERRON, excusé, qui a donné procuration à Mme Pascale LE BOURHIS,
M. Stéphane LE GUERER, excusé.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRÉ, Maire.

Le Conseil Municipal a choisi M. Sylvain DUBREUIL, Conseiller Municipal, pour secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal est mis aux voix.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 juin 2016.